

de trente-trois ans, propriétaire, de Rodoubert, Julien, âgé de trente-huit ans, boulanger, et de Sarrans, Adolphe, âgé de trente-huit ans, limonadier, témoins majeurs, et les trois derniers non parents des époux, demeurant tous à Longages, lesquels, ainsi que les époux et les tère et mère de l'épouse, ont signé avec nous.

Herlene Bonnard
Roubaud J. Ferran
P. Babard
Julien Ferran
Roubaud
Beatrice Ferran
de Sarrans
Laton

1645.
Mariage:
Calvignac, Prosper-Louis
Cazaux, Anne-Marie
Le 25 Septembre

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize et le vingt-cinq Septembre à six heures du soir, par devant nous, Latou, Dominique, Maire, officier de l'état civil de la Commune de Longages, Arrondissement de Muret, Département de la Haute-Garonne, ont comparu le sieur Calvignac, Prosper-Louis, âgé de vingt-cinq ans, né à Longages, Département du Carn, le vingt-cinq Septembre mil huit cent soixante-sept, ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'il nous a remis, tenuel, demeurant à Montpellier, Département de l'Hérault, fils majeur de Calvignac, Jean, Docteur, décédé à Saix, Département du Carn, le vingt-un Février mil huit cent quatre-vingt-deux, ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'il nous a remis, et de Ferran, Alexandrine, Anastasie, âgée de quarante-cinq ans, gendre-barrière, demeurant à Somalens, Département du Carn, vivante, procédant avec le consentement et en la présence de sa mère, et de demoiselle Cazaux, Anne-Marie, âgée de dix-neuf ans, née à Reux, Département de la Haute-Garonne, le dix-neuf Juin mil huit cent soixante-quatorze, ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'elle nous a remis, femme de chambre, demeurant à Longages, fille mineure de Cazaux, François-Ambroise, âgé de cinquante-un ans, cultivateur, et de Constantin, Catherine, âgée de quarante-huit ans, ménagère, demeurant tous deux à Longages, vivants, procédant avec le consentement et en la présence de ses père et mère lesquels, après avoir déclaré, sur notre interpellation qu'il n'y a eu pas de contrat de mariage, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette Commune les dimanches consécutifs dix et dix-sept Septembre courant sans qu'il soit intervenu aucune opposition, et en la Commune de Montpellier les dimanches consécutifs six et dix-sept Septembre courant sans qu'il soit intervenu aucune opposition, ainsi qu'il résulte du certificat en forme de M. le Maire de Montpellier qui nous a été remis. Après avoir donné lecture de toutes pièces ci-dessus mentionnées ainsi que du Chapitre six du Code civil Livre un et du Mariage, puisant droit à la requête des comparants, nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre tous deux. D'après leurs réponses séparées et affirmatives, nous avons prononcé, au nom de la loi, que lesdits sieur Calvignac, Prosper-Louis, et demoiselle Cazaux, Anne-Marie, sont unis par le mariage. Dont acte a été fait et passé et lu publiquement dans la salle de la Mairie, les portes ouvertes, en présence du père de l'épouse et des mères des époux, et de Caubil, Louis, âgé de trente ans, chauffeur aux chemins de fer du Midi, beau-père de l'épouse, de Maraval, Pierre, âgé de vingt-six ans, homme d'équipe aux chemins de fer du Midi, demeurant tous deux à Seziers, Département de l'Hérault; de Darbois, Jean-Bertrand, âgé de

soixante-six ans, épicier, et de Barège, Guillaume, âgé de cinquante ans, Institutien, demeurant tous deux à Longages, témoins majeurs, et les trois derniers non parents des époux, lesquels, ainsi que les époux et le père de l'épouse, ont signé avec nous. Les mères des époux ont déclaré ne savoir signer.

Calvignac
Cazaux
Casta
Hervard
Gang
Laton

1646
Naissance:
Carlané, Berthe

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize et le premier Octobre à six heures du soir, par devant nous, Carlané, Berthe, officier de l'état civil de la Commune de Longages, Arrondissement de Muret, Département de la Haute-Garonne, a comparu le sieur Tortane, Louis-Armand, âgé de vingt-six ans, maître valet, demeurant à Longages, à la métairie du Marouet, lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin, né à Longages aujourd'hui premier Octobre à deux heures du matin, de lui déclarant, et de Benet, Victorine, âgée de vingt-neuf ans, ménagère, demeurant à Longages, mariée à laquelle enfant on a donné le prénom de Berthe. Présents: le sieur Ferran, Jean-Marie, âgé de soixante-trois ans, propriétaire, et le sieur Barège, Guillaume, âgé de cinquante ans, Institutien, demeurant tous deux à Longages, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

1647
Décès:
à La Felle Vergondaine
dout inconnu
Le 12. 4. 1946

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize et le trois Octobre à cinq heures du soir, par devant nous, Carlané, Berthe, officier de l'état civil de la Commune de Longages, Arrondissement de Muret, Département de la Haute-Garonne, a comparu le sieur Benac, Paul, âgé de trente-un ans, tonnelier, demeurant à Longages, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né à Longages hier deux Octobre à six heures et demie du matin, de lui déclarant et de Fort, Madeleine, âgée de vingt-huit ans, ménagère, demeurant à Longages, mariée, auquel enfant on a donné le prénom de Adolphe. Présents: le sieur Ferran, Jean-Marie, âgé de soixante-trois ans, propriétaire, et le sieur Barège, Guillaume, âgé de cinquante ans, Institutien, demeurant tous deux à Longages, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

1648
Naissance:
Benac, Adolphe

1648
Décès:
Rigail, Pierre

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize et le vingt-deux Octobre à sept heures du matin, par devant nous, Carlané, Berthe, officier de l'état civil de la Commune de Longages, Arrondissement de Muret, Département de la Haute-Garonne, ont comparu le sieur Berceus, Joseph, âgé de cinquante-huit ans, garde-champêtre et le sieur Tauché, Constant, âgé de trente-deux ans, propriétaire, demeurant tous deux à Longages, voisins du défunt, lesquels ont déclaré que le nommé: Rigail, Pierre, âgé de cinquante-neuf ans, natif de Longages, propriétaire, demeurant à Longages, veuf de Fort, Jeanne-Marie-Victoire, fille de Rigail, Pierre et de Bouffartiques, Doumenge, décédée, est décédé aujourd'hui vingt-deux Octobre à une heure du matin dans sa maison, sise à Longages. Après nous être assuré du décès, nous